

**COMPTE-RENDU de la séance du Conseil Municipal  
du Lundi 15 MARS 2010**

Date de la convocation 8 mars 2010

Présents : Ms, MAURY, MOTY J., GUENON, PIALAT, BARDY, LINTHOUT, GEFFRE, Mmes SAINT-LOUPT, DUCLOUT, LABUSSIÈRE, GAILLOT, EVEILLE, BOURRINET

Absents : Ms ROUSSE, BAGOUET, FREVILLE, MOTY B., HITIER, Mme DUVAL

Absents avec procuration : M. ROUSSE à Mme SAINT-LOUPT, M. BAGOUET à M. PIALAT, M. MOTY B à M. MOTY J, M. HITIER à M BARDY, M. FREVILLE à Mme LABUSSIÈRE, Mme DUVAL à M. GUENON.

#### **VOTE DES TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES**

- M. le maire propose de différer le vote des taux de contributions directes en raison de la réforme budgétaire et l'impact sur les communautés de commune. Ils devront être votés obligatoirement avant le 15 avril en espérant avoir plus d'éléments avant cette date.

#### **COMPTE DE GESTION 2009 : ABATTOIR**

- Approuvé par 15 voix pour, 1 contre et 3 abstentions.

#### **COMPTE DE GESTION 2009 : ASSAINISSEMENT**

- Approuvé par 18 voix pour et 1 abstention.

#### **COMPTE DE GESTION 2009 : COMMUNE**

- Approuvé par 10 voix pour, 1 contre et 8 abstentions

#### **COMPTE ADMINISTRATIF 2009 : ABATTOIR**

Fonctionnement	
Dépenses	466 293.66 €
Recettes	402 275.57 €
Déficit de clôture :	64 018.09 €

Investissement	
Dépenses	76 721.99 €
Recettes	108 434.90 €
Excédent de clôture :	31 712.91 €

- Approuvé à 12 voix pour, 1 contre et 5 abstentions.

#### **COMPTE ADMINISTRATIF 2009 : ASSAINISSEMENT**

Exploitation	
Dépenses	56 191.04 €
Recettes	95 817.38 €
Excédent de clôture :	39 626.34 €

Investissement	
Dépenses	129 921.38 €
Recettes	84 001.67 €
Déficit de clôture :	45 919.71 €

- Approuvé à 17 voix pour et 1 abstention

#### COMPTE ADMINISTRATIF 2009 : COMMUNE

Fonctionnement	
Dépenses	1 324 620.06 €
Recettes	1 508 823.90 €
Excédent de clôture :	184 203.84 €

Investissement	
Dépenses	417 451.98 €
Recettes	645 737.00 €
Excédent de clôture :	228 285.02 €

- Approuvé à 10 voix pour, 5 contre et 3 abstentions.

#### SUBVENTION ANNEE 2010

ASCAC	2 000 €
Amicale des Pêcheurs	150 €
Amicale des donateurs de sang	875 €
Amicale Laïque	3 000 €
Amicale Sapeurs Pompiers	800 €
Amitié Loisirs	100 €
A.D.M.R	150 €
Ass Anim's	1 000€
Ass Casse-Cailloux	100 €
Déportés du Travail	100 €
Groupement défense (ragondins...)	600 €
Ass Veaux de Chalais	900 €
A.P.E.L. (Castel Marie)	600 €
Ass Personnel Communal	20 500 €
Resto du cœur	150 €
C.D.I Collège	150 €
Centre socio culturel service mobilité	750 €
Centre socio culturel régulier 2008	19 976 €
Centre socio culturel fonctionnement	10 866 €
Chalais Sporting Club	800 €
Chœur du Pays de Chalais	150 €
Croix Rouge	150 €
Comité de Jumelage	200 €
Coopérative Scolaire école Primaire	3850 €
Coopérative Scolaire école Maternelle	2600 €
Cyclisme Sud Charente	500 €
Entente Sud Charente	400 €
F.N.A.C.A	100 €
F.N.C.R	150 €

Les ailes Chalaisiennes	150 €
Libre Espace	100 €
Méli Mélo Zik	150 €
Parents d'élèves F.C.P.E.	150 €
Prévention Routière	100 €
Rased Montmoreau	310 €
Saint-Hubert Club Chalaisien	150 €
Tennis Club Chalaisien	1000 €
Orphelinat Médailleés Militaires	75 €
SHAW(le quatuor Z ' accordes)	100 €
Métiers d'Art	3 000 €
Fondation du Patrimoine	100 €
Asso Sauvegarde du Pays de Chalais	300 €
Ligue contre le Cancer	150 €
Asso Maladie Leucémie	150 €
Asso Prêt à Chanter	100 €
Congrès national des pompiers	100 €
CAUE	76 €

#### **AMENAGEMENT PONTON DE PECHE**

- Décision de retenir la proposition de l'entreprise CBMEC d'un montant de 2 560 € HT pour deux pontons de pêche, l'un au parking de la Tude, l'autre au parking des prés renfermés.

#### **RESTAURATION DE L'ÉGLISE STE-MARIE**

- Le lot 2 « charpente » est terminé et fait apparaître une légère moins value de 1 193.08 € HT (économie sur les quantités). M. Dodeman, maître d'œuvre de l'opération, suggère des travaux complémentaires à savoir :
  - Lot 1 : Le traitement de la façade ouest du clocher afin d'éviter de dégrader la toiture de la nef et de profiter des installations existantes à la place des façades latérales de la nef.
  - Lot 1 : La pose de deux tirants sur les doubleaux de la nef au vu des déformations et pathologies observées sur la voûte. Montant 1 200.20 € HT
  - Lot 2 : création d'un abat-son pour la baie occidentale du clocher. Montant 1 630 € HT.
  - Lot 3 : Des crochets en cuivre à la place des crochets en acier galva sur la couverture pour le traitement des mousses. Montant 483.60 € HT de plus value, l'association pour la sauvegarde de l'église accepterait de prendre en charge ces travaux.

Décision de passer un avenant pour des travaux complémentaires sur le lot 1 et 3 et de ne pas donner suite à la création d'un abat-son.

- Décision de prendre un avenant de prolongation de délai en raison du retard de chantier du aux intempéries ne permettant pas à l'entreprise Dagand (Lot 1) de réaliser les travaux de plâtrerie et du retard de l'entreprise Belaud (Lot 3) pour la dépose de la couverture de la nef. La date officielle de fin de travaux est prévue pour avril 2010.

#### **TRAVAUX**

- Le chemin de l'Homme est refait.

#### **CIMETIERES**

- Les procédures de reprise des tombes abandonnées qui sont en cours notamment sur St-Christophe, Sérignac et Chalais posent des problèmes de fiabilité. Or il est jugé nécessaire de retrouver des emplacements disponibles. Reprendre l'intégralité du travail effectué par nous même ou par une entreprise spécialisé va nous faire perdre 3 ans. M. le Maire demande aux élus de réfléchir aux solutions qui pourraient être envisagées.

#### **QUESTIONS DIVERSES**

- Il y a lieu de nommer un élu en charge de la sécurité routière. Les élus intéressés pourront faire acte de candidature lors du prochain conseil.
- L'association « les amis de la chapelle » souhaiterait que la commune réalise un diagnostic relatif à la solidité de la chapelle afin d'avoir un avis technique. Le coût est estimé à 1650 € HT. Accord du conseil pour engager cette dépense.

Le Maire  
Jean-Claude MAURY